

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 26 JUILLET 1879.

### Rapport de la Commission des Travaux Publics, chargée d'examiner le Projet de Loi qui alloue des Crédits supplémentaires aux Budgets du Minis- tère des Travaux Publics des exercices 1878 et antérieurs.

(Voir les N<sup>os</sup> 147 et 185 de la Chambre des Représentants, session 1878-1879.)

Présents : MM. le Comte DE MÉRODE WESTERLOO, Président; PIRET,  
le Baron DE LABBEVILLE, PENNART et BALISAUX, Rapporteur.

MESSIEURS,

Les crédits supplémentaires sollicités par le Département des Travaux Publics et s'élevant ensemble à la somme de fr. 995,955-63 sont, ainsi que le dit l'Exposé des motifs du Projet de Loi, destinés : les uns, à solder des créances jusqu'à concurrence d'une somme de fr. 550,323-59 se rapportant à des exercices clos (1877 et antérieurs) ; les autres, soit la somme de fr. 445,632-04, à pourvoir à l'insuffisance de certaines allocations du Budget de 1878.

Les détails les plus complets sur les créances arriérées se rapportant à des exercices clos (1877 et antérieurs), sont fournis à la Législature sous forme d'annexe au Projet de Loi.

Les crédits demandés ne constituent que de simples régularisations rendues chaque année indispensables, par l'impossibilité de fixer exactement à l'avance les crédits budgétaires destinés à pourvoir à des dépenses essentiellement variables ; mais il résulte des explications fournies par l'Exposé des motifs que ces dépenses ne sont pas de nature à faire clôturer les susdits Budgets en déficit.

Votre Commission des Travaux Publics, tout en exprimant le vœu que l'envoi des pièces comptables à l'Administration centrale puisse se faire à l'avenir en temps plus utile, vous propose, Messieurs, à l'unanimité de ses membres, de donner un vote favorable au Projet de Loi.

*Le Rapporteur,*  
E. BALISAUX.

*Le Président,*  
Comte DE MÉRODE WESTERLOO.